

## RAPPORT DE CORRECTION

### Epreuve à option

### Sciences économiques et sociales

(Coefficient 2)

#### Quelques remarques générales :

L'épreuve a été globalement réussie.

La première question s'est avérée un peu difficile, beaucoup de candidats ne savaient pas exactement ce qu'est la « contrainte budgétaire » ; cette question a toutefois été un moyen efficace pour départager les candidats. La seconde question a été plutôt bien traitée.

#### 1/ Question d'analyse microéconomique ou macroéconomique (6 points)

- *Sujet*

*Expliquer et représenter graphiquement la contrainte budgétaire des ménages.*

- *Description de cette partie de l'épreuve*

« Cette question porte sur un mécanisme microéconomique ou macroéconomique du programme qu'il faudra présenter, éventuellement illustrer, et expliquer. Il pourra être demandé au candidat de réaliser une représentation graphique ou de construire un schéma. »

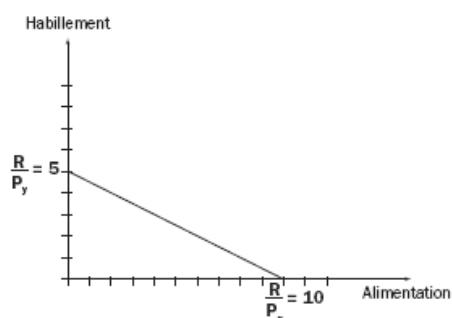
- *Exemple de réponse possible*

La contrainte budgétaire définit l'ensemble des choix possibles de consommation en fonction du budget du consommateur et des prix des biens.

Pour représenter graphiquement ce domaine des choix possibles, il faut tracer la droite de budget (appelée aussi ligne de budget ou ligne des prix) qui retrace toutes les combinaisons des deux produits que le consommateur peut acheter avec son budget.

Imaginons que le consommateur dispose d'un budget de 100 euros pour se procurer des biens d'habillement et d'alimentation. Le prix de chaque bien d'alimentation est de 10 euros et celui de chaque bien habillement est de 20 euros. Avec son budget, le consommateur peut acheter différentes combinaisons des deux biens : il peut décider de n'acheter que de l'alimentation – dans ce cas, il pourra s'en procurer 10 unités – ou n'acheter que de l'habillement – dans ce cas, il pourra s'en procurer 5 unités –, mais le plus probable est qu'il achète une combinaison de ces deux biens.

La droite de budget représente toutes les combinaisons de biens d'alimentation et d'habillement que le consommateur peut obtenir pour 100 euros.



Tous les points situés sur la droite représentent les combinaisons que le consommateur peut acheter en dépensant la totalité de son budget ; tous les points situés en dessous de la droite appartiennent aussi au domaine des choix possibles, mais leur choix n'implique pas la dépense de la totalité du budget.

Pour déterminer l'équilibre du consommateur, c'est-à-dire l'optimum, le meilleur choix possible, il faut aussi tenir compte des préférences du consommateur.

- **Observations sur les attentes**

La représentation graphique était attendue, mais les candidats pouvaient traiter de façon satisfaisante la question sans nécessairement l'illustrer par un exemple. La référence aux préférences du consommateur (fonction d'utilité, courbes d'indifférence) n'était pas attendue.

## 2/ Conduite d'un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (14 points)

- **Sujet**

*Vous montrerez comment l'Etat peut intervenir face aux défaillances du marché.*

- **Description de cette partie de l'épreuve**

« Le sujet, portant sur les thèmes du programme d'économie, de sociologie ou de regards croisés, s'appuie sur un dossier documentaire composé de 4 documents, dont un texte. Il est demandé au candidat de développer un raisonnement (avec une introduction, un développement structuré et une conclusion) en exploitant les documents du dossier et en faisant appel à ses connaissances personnelles. »

- **Exemple de réponse possible**

### 1. Types de biens et interventions de l'Etat (documents 2 et 3)

- Types de biens et défaillances du marché
  - Biens publics et problème du passager clandestin
  - « Tragédie des bien communs »
  - Bien collectifs impurs et monopoles naturels
  - Biens tutélaires
- Intervention des pouvoirs publics

	Biens privés	Biens publics (ou bien collectifs purs)	Biens communs	Biens collectifs impurs – dont biens de club
Efficienne	Régulation par le marché (sauf bien tutélaires)	Régulation par les pouvoirs publics	Réglementation par les pouvoirs publics	Régulation par le marché lorsque la concurrence est possible (biens de club) ; réglementation par les pouvoirs publics en cas de monopole naturel

## 2. Externalités et interventions de l'Etat (documents 2)

- Externalités et défaillances du marché
- Externalités négatives conduisent à une surproduction par rapport à l'optimum
- Externalités positives conduisent à une sous-production par rapport à l'optimum
  
- L'internationalisation des effets externes par les pouvoirs publics
- La réglementation
- Taxes et subventions pigoviennes
- Pouvoirs publics et marché : « droits à polluer »
- Marché seul pourrait-il être efficace ? Hypothèses du théorème de Coase

## 3. Asymétries d'information et interventions de l'Etat (document 4)

- Asymétries d'information et défaillances du marché
- Les effets possibles de la sélection adverse : équilibre de rationnement, disparition du marché
- Aléa moral et inefficacité du marché (faiblesse de la productivité, prises de risques, notamment financiers, importants...) [l'aléa moral n'étant pas au programme de la classe de première, il n'est pas forcément attendu ici]
  
- Des solutions publiques ?
- Produire de l'information pour contrer la sélection adverse : des solutions privées (réputation, marques, garanties...), mais aussi publiques (normes, certifications, garanties obligatoires...)
- Aléa moral et lourdeur de la sanction [l'aléa moral n'étant pas au programme de la classe de première, il n'est pas forcément attendu ici]
  
- **Observations sur les attentes**

Le programme de SES de la classe de première ES fait référence à trois défaillances du marché :

- les biens collectifs (plus généralement les biens « non privés »)
- les externalités
- les asymétries d'information

Ces trois « défaillances » étaient donc attendues, mais les candidats pouvaient aussi mettre en perspective d'autres défaillances et limites du marché.

La conduite d'un raisonnement ne se conforme pas nécessairement aux règles canoniques de la dissertation. Étaient toutefois attendus une introduction, un développement organisé et une conclusion. Le développement organisé n'est pas nécessairement constitué de deux ou trois parties équilibrées, elles-mêmes constituées de deux ou trois sous-parties.

Pour ce type de sujet, étaient acceptées les constructions qui présentaient d'abord les défaillances puis les interventions de l'Etat, comme celles qui, pour chaque défaillance, présentaient l'intervention des pouvoirs publics.

L'exposé des débats concernant la légitimité et/ou l'efficacité des interventions de l'Etat face aux défaillances du marché n'était pas attendu, mais les copies faisant référence à ces éléments ont pu être valorisées.